



PROMOTION DE VOTRE MANIFESTATION

(une fiche par manifestation)

Pour publication sur les différents supports municipaux :
agenda Internet, panneaux lumineux, agenda des manifestations joint au bulletin municipal...

Descriptif de la manifestation et/ou titre :

Date :

Heure de début :

Heure de fin :

Lieu :

Organisateur :

Tarif / droit d'entrée du public :

N° de téléphone ou adresse mail obligatoire à paraître dans l'agenda :

Tél :

Mail :

Précisions utiles à l'annonce de la manifestation :

*cette fiche ne fait pas office de réservation de salle ou de matériel, mais sert uniquement pour la promotion de votre manifestation

Pour publication dans l'agenda trimestriel joint au bulletin municipal,
les informations doivent nous parvenir avant le :

Dimanche 15 août 2021

AGENDA de septembre à novembre 2021

Veillez nous retourner ce document dans les plus brefs délais, soit directement en mairie, ou :

Par courrier : Mairie de Gérardmer – **service Communication**
46, rue Charles de Gaulle – BP 119
88400 GERARDMER Cedex

Par email : villedegerardmer@mairie-gerardmer.com